

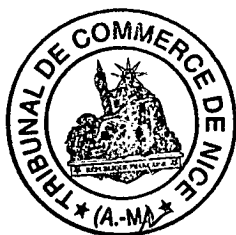
1627



**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE**

EXPEDITION

certifiée conforme à l'original, délivrée sur papier libre.



GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

NICE

DÉPÔT N° 12072

Le 6/2/2012
Le Greffier

ORDONNANCE

Nous Fabien PAUL, Président du Tribunal de commerce de NICE,
Assisté du greffier

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Désignons *Le cabinet Reboufflet et Associés*

Demeurant *5 rue du Congrès à NICE*

En qualité de Commissaire aux Apports avec pour mission de vérifier, apprécier et évaluer les apports en nature qui doivent être effectués à la société SO NICE HOTELS, société par actions simplifiée en formation, dont le siège sera à NICE (06200) Hibiscus Park, 152, Bld des Jardiniers, lesdits apports devant être effectués par Messieurs Didier NICOLETTI, Bernard NICOLETTI et Pascal NICOLETTI, et d'établir le rapport sur les apports en nature conformément aux articles L 223-33 et R 223-6 du code de commerce.

Liquidons les dépens à la somme de

Fait à NICE en notre cabinet le *06 février 2012*

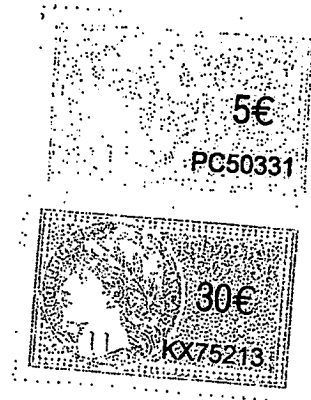
Le Président
M Fabien PAUL

Le Greffier
Mme Danielle LUCHE





REQUETE



A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de NICE,

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Didier NICOLETTI, né le 6 juillet 1949 à NICE (Alpes Maritimes) de nationalité française, domicilié à NICE (06200) Saint Roman de Bellet, 5, Chemin du Collet de la Tour,

Ayant pour Avocat, Maître Philippe BESSY, inscrit au Barreau de GRASSE, domicilié à CANNES (06400) 13, Square Mérimée.

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Qu'il a l'intention de constituer une société dénommée SO NICE HOTELS, sous la forme d'une société par actions simplifiée, dont le siège sera à NICE (06200) Hibiscus Park B2, 152, Boulevard des Jardiniers.

Que cette société doit être constituée notamment par des apports en nature d'actions de la société SOFANI, société anonyme, au capital de 1.502.102 euros dont le siège social est à NICE (06200) Hibiscus Park B2, 152, Boulevard des Jardiniers immatriculée au RCS de NICE sous le n° 343 281 135 et par des apports de parts sociales de la société LE NOAILLES, société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros, dont le siège social est à NICE (06200) Hibiscus Park B2, 152, Boulevard des Jardiniers immatriculée au RCS de NICE sous le n° 447 801 937.

Qu'en conséquence, il vous est demandé de bien vouloir, conformément à l'article L 225-8 alinéa 1 du code de commerce, de bien vouloir désigner un commissaire avec pour mission :

- De vérifier, d'apprécier et d'évaluer les apports en nature qui doivent être effectués à la société SO NICE HOTELS, société par actions simplifiée en formation, dont le siège sera à NICE (06200) Hibiscus Park B2, 152, Boulevard des Jardiniers, lesdits apports devant être effectués par Monsieur Didier NICOLETTI, Monsieur Bernard NICOLETTI et Monsieur Pascal NICOLETTI.
- D'établir un rapport.

FAIT A NICE
Le 2 février 2012.

Maître Philippe BESSY
Avocat

13, Square Mérimée - 06400 CANNES
Tél. 04 92 98 18 00 - Fax 04 92 98 18 41
bessy.philippe@wanadoo.fr

